

du 19 juillet 2024

portant nomination ou promotion dans l'Ordre
du Mérite Agricole du Niger, à l'occasion de
la fête du 03 Août 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA
SAUVEGARDE DE LA PATRIE, CHEF DE L'ETAT ;**

- Vu** la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu** la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990, instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger, et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables, modifié par décret n° 2023-318/P/CNSP du 10 novembre 2023 ;
- Sur** Proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

Après Avis du Conseil des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article premier : Sont nommées ou promues dans l'Ordre du Mérite Agricole du Niger, à l'occasion de la fête du 03 Août 2024, les personnalités dont les noms suivent :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Au grade de Chevalier

1. TASSIOU INOUSSA, Adjoint Technique d'Elevage
2. NA ALLASSANE ABDOUL RAZAK, Ingénieur du Génie Rural
3. ABDOULAYE ISSAKA, Cadre Supérieur de l'Elevage

4. NAMAKA SALIFOU, Ingénieur du Génie Rural
5. OUSSEINI MAHAMADOU, Ingénieur Agronome

Au grade d'Officier

6. Mme HASSANE YACOUBA SALAMATOU, Ingénieure Agronome
7. OUMAROU MALIKI, Ingénieur Agronome.

Article 2. - Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 19 juillet 2024

**Signé : Le Président du Conseil National pour la
Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat**

Le Général de Brigade ABDOURAHAMANE TIANI

Pour ampliation :

**Le Secrétaire Général
du Gouvernement**



MAHAMANE ROUFAI LAOUALI